



Commission urbanisme, développement durable, déplacements et habitat

Compte-rendu de la réunion du 17 novembre 2016

C28-2016-005

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. François-Denis MOUHAOU, adjoint au maire
M. Laurent BAIRIOT, conseiller municipal
M. Michel GUILLEMOT, conseiller municipal
Mme Laurence LORANS, conseillère municipale

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS

Mme Maryvonne LETUTOUR, conseillère municipale
M. Eric SEGUET, conseiller municipal

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Roland PICHON, directeur général des services
M. Julien MIGNOT, directeur général adjoint et directeur des services techniques
M. Gaël CADORET, responsable agenda 21

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

Talin – Le Clos du Manoir - Convention avec la société Webenchères Immo

Convention de concession de places de stationnement au parking des pyramides avec la SAS
« Biopôle »

Régularisation foncière avec le Crédit Agricole – Rond point rue Albert de Mun

Charges de fluides du logement de fonction du palais des congrès

AUTRES POINTS

PLUi

Pontivy Communauté travaille sur l'élaboration du PLUi : à cet effet, un comité de pilotage a été créé, un bureau d'études mandaté et des réunions thématiques sont organisées avec les différentes mairies.

Depuis cet été, 7 thèmes ont été abordés :

1°) Questionnaire général portant sur les difficultés et attentes par rapport au document d'urbanisme actuel, sur l'identification des projets de lotissements, de renouvellement urbain, de zones d'activités, d'équipements, ainsi que sur les points noirs en matière de circulation, le schéma directeur d'assainissement, l'évolution des effectifs scolaires.

2°) Etude de la trame verte et bleue

3°) Recensement du stationnement

4°) Recensement des logements vacants

5°) Etude des mutations de bâtiments agricoles

6°) Questionnaire adressé aux agriculteurs

7°) Etude de la consommation d'espace

Le prochain thème prévu le 1er décembre sera : étude des potentialités foncières.

Concours « capitale française de la biodiversité »

La ville a participé au concours national « capitale française de la biodiversité », ouvert aux communes de plus de 2000 habitants. Le concours est soutenu par le ministère et par le centre national technique dédié au végétal « Plante et cité ». Le deuxième niveau a été attribué à la ville, sur les cinq existants, sous forme de « libellules » symbolisant le niveau d'engagement.

Au delà du concours, ceci permet à la ville de mutualiser des expériences avec les autres communes et d'avoir un regard d'experts extérieurs sur les actions menées.

Intérêt de la presse technique nationale et d'autres villes pour Pontivy (zéro phyto)

Le magazine professionnel à parution nationale « Techni.Cités » a réservé une page à la ville, dans son édition d'août-septembre 2016, au sujet de la gestion agronomique des terrains de foot « zéro phyto ». Les responsables des services techniques de la ville de Quimper se sont également déplacés à Pontivy sur le même sujet en Octobre. La ville apparaît donc comme une référence sur ces sujets.

Un enfant un arbre

La ville propose la plantation d'un arbre aux familles de nouveaux nés dans l'année. Sur les 128 naissances de novembre 2015 à novembre 2016, 46 familles ont donné une réponse positive, pour :

20 plantations sur le domaine public quartier du Resto, essence chêne d'Amérique

26 plantations sur le domaine privé, essence : pommier

La cérémonie aura lieu le samedi 26 novembre 2016.

Nombre d'arbres plantés de 1992 à 2015 :

- Domaine public : 619
- Domaine privé : 520
- Total : 1 139

Projet d'école de pêche, île des Récollets

L'Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (APPMA), siégeant dans les bâtiments de l'île des Récollets, souhaite développer dès 2017, une activité éducative d'école de pêche sur le bief de l'île (bras d'eau traversant l'île jusqu'au moulin). La commission propose d'accueillir favorablement cette demande, moyennant les vérifications réglementaires nécessaires relatives au cours d'eau. Cette proposition contribuera à l'animation du site de l'île.

Changement de fournisseur de gaz de ville

Dans le cadre de la nouvelle procédure d'achat groupé de gaz menée avec le syndicat Morbihan énergies, le nouveau fournisseur de gaz sera le groupe Total, du 1er novembre 2016 au 31 décembre 2018. Il remplacera les fournisseurs actuels : Eni et Direct Energie.